

Axe n°4 :
Prise en compte du risque
inondations dans l'urbanisme

Action 4.5

Anticiper stratégiquement
l'évolution de la vulnérabilité
de la partie littorale du
territoire

Objectifs

Affiner l'aléa submersion marine et surcote marine à l'horizon 2100 compte tenu du changement climatique,

Compiler l'ensemble des données nouvelles existantes (portés à connaissance, étude BRGM...) sur l'érosion littorale et les risques de submersion marine

Préciser la vulnérabilité des enjeux du littoral sur la façade maritime,

Définir les mesures d'adaptation du bâti existant, de recul stratégique ou de prescriptions à établir dans les documents d'urbanismes sur le littoral communautaire,

Intégrer ces données dans les études et documents du PAPI ainsi que l'ensemble des documents d'urbanisme du territoire

Description de l'action

A l'échelle du golfe de Saint-Tropez, la côte comprenant entre autre de nombreux complexes touristiques installés sur la frange littorale est potentiellement impactée par les phénomènes de surélévation du niveau de la mer (impact du changement climatique), par les surcotes marines (effet de houle) et par les modifications du trait de côte (phénomène d'érosion, accrétion). En effet, les stations balnéaires de Port Grimaud, des Marines de Cogolin ou encore la ville de Saint-Tropez sont implantées au bord de l'eau. Les hypothèses de construction de ces complexes, majoritairement créés dans les années 70 et 80, ne prenaient pas en compte ou partiellement l'évolution annoncée de l'aléa submersion marine liée au changement climatique.



Dans le but d'affiner la compréhension des dynamiques de submersion sur la partie sableuse du littoral de la région PACA, la DREAL PACA a diffusé en 2018 les résultats d'une étude sur la caractérisation de l'aléa submersion marine.

L'action dans le PAPI

Objectif stratégique :
Pérenniser la réduction du
risque par un
développement territorial
équilibré

Orientation stratégique :
Appuyer l'évolution de
l'aménagement des
secteurs vulnérables

Localisation

Frange littorale de la
CCGST

Lien avec la SLGRI

Grand Objectif concerné :
G01 : Mieux prendre en
compte le risque dans
l'aménagement et maîtriser le
coût des dommages liés à
l'inondation

Thème prioritaire
concerné :
Documents d'urbanisme

Axe n°4 : Prise en compte du risque inondations dans l'urbanisme

Les conclusions de cette étude devront être prises en compte dans le PAPI pour délimiter les zones soumises à l'aléa « submersion marine » et les recommandations des PAC de l'Etat devront ensuite être intégrées comme prescriptions dans les différents documents d'urbanisme et d'orientation (Cf. disposition D.1-4 de la SLGRI en particulier) notamment vis-à-vis de la problématique d'érosion côtière.

Par ailleurs, dans le cadre des programmes PAPI d'intention Préconil et Contrat de Rivières Giscle et fleuves côtiers, la CCGST a piloté une étude hydro- morphodynamique concernant la dynamique littorale au débouché du Préconil et de la Giscle. Cette étude a permis de montrer que :

- l'influence de la mer se fait sentir plus fortement lors des petites crues,
- le couplage rivière/mer a un effet sur la surface libre du fleuve jusqu'au mieux au niveau de la confluence avec le Bouillonnet pour les crues fréquentes car les pertes de charge du pont de la RD25, très proche de l'exutoire en mer, viennent rapidement limiter l'influence du niveau de la mer pour les crues moyennes et fortes,
- absence de corrélation crue Giscle/Tempête golfe (dire d'expert sur la base d'analyses statistiques).

Au regard des conclusions de l'étude du BRGM et des différentes actions du PAPI (dont l'action 5.2 de caractérisation des enjeux) une démarche prospective sur l'aménagement littoral conformément à la SNGITDC pourra être poursuivie .Cette approche pourra proposer des prescriptions d'urbanisme relative à ce phénomène voire l'éventuelle opportunité de PPRL.

Le chargé de mission GEMAPI littorale veillera à intégrer les porter à connaissance issus de l'étude du BRGM d'une part dans les études à venir et d'autre part dans les documents d'urbanisme (zonages et prescriptions).

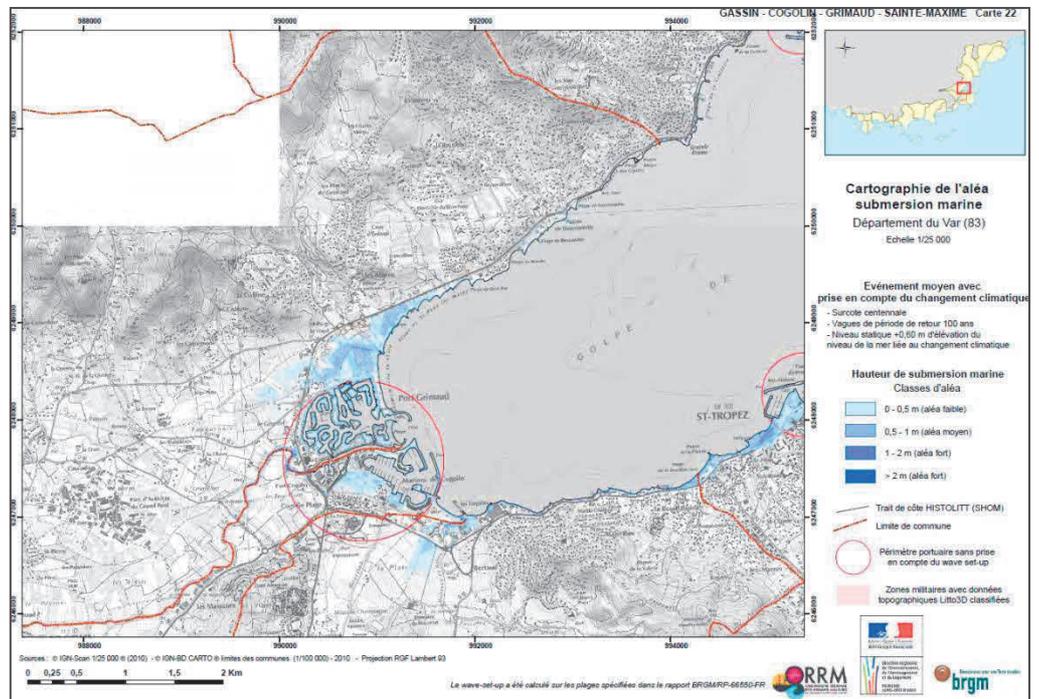
L'objet de cette action est donc :

- d'affiner la connaissance de l'aléa submersion marine et surcote marine avec des hypothèses à l'horizon 2050 / 2100.
- d'affiner la connaissance des différents enjeux concernés (ports / complexes touristiques / activités tertiaires) en précisant les niveaux de plancher, la présence de parkings, etc...
- identifier la possibilité de maintenir les activités présentes ou réaliser un recul stratégique.
- le cas échéant, identifier des typologies de parades (travaux / mesures de réduction de vulnérabilité) et des prescriptions d'urbanisme pour limiter l'impact.

Axe n°4 : Prise en compte du risque inondations dans l'urbanisme

Cette action est une déclinaison des objectifs suivants du DOO du SCOT :

- Objectif 100 : Affiner les connaissances sur l'évolution prévisible du trait de côte et l'accroissement du risque de submersion marine.
- Objectif 101 : Planifier une stratégie d'intervention à court terme de lutte contre l'érosion des plages.
- Objectif 102 : Préserver des capacités d'adaptation pour organiser un probable recul stratégique à terme.



Axe n°4 : Prise en compte du risque inondations dans l'urbanisme

Modalité de mise en œuvre _____

Le pilotage sera assuré par le chargé de mission GEMAPI Littorale du service Espaces Maritimes, appuyé par un AMO pour la définition du cahier des charges de l'étude et son suivi (Cf. action 0.3).

Échéancier prévisionnel _____

Cette action sera à mettre en place dès la labellisation du PAPI concernant l'étude sur la dynamique littorale. Elle doit impérativement être achevée au moment de lancer la révision du SCOT (2028).

Plan de financement _____

Libellé	Maître d'ouvrage	Montant prévisionnel	Maître d'ouvrage	Agence de l'eau RMC	CD 83	Etat BOP 181	Etat FPRNM
Anticiper stratégiquement l'évolution de la vulnérabilité littorale	CCGST	50 000	50 %	0 %	Financement potentiel	0 %	50 %
TOTAL (€ HT)			25 000 €	-		-	25 000 €

Indicateurs de suivi/réussite _____

- Rapport d'étude
- Intégration des préconisations dans les démarches de planification communale

Déroulement des opérations

Durée globale : 1 an

Montant estimatif :
50 000 € HT

Portage de l'action

Maîtres d'ouvrage : CCGST

Partenaires techniques :
DDTM 83, DREAL PACA,
BRGM, communes.

